

EXTRAIT DU COMPTE RENDU de la réunion du mardi 23 juillet 2024

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MODIFICATION N° 3 DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE POUR L'ANNÉE 2024

La réunion débute à 8 h 46, sous la présidence de M^{me} Elise Vanaa.

Présidente	M ^{me} Elise Vanaa	présente	
Vice-président	M. Tematai Le Gayic	absent	Procuration à M ^{me} Elise Vanaa
Secrétaire	M. Heinui Le Caill	présent	
Membres	M. Antony Géros	présent	
	M. Cliff Loussan	présent	
	M. Vincent Maono	présent	
	M. Édouard Fritch	présent	
	M ^{me} Tepuaraurii Teriitahi	présente	
	M. Nuihau Laurey	présent	

Non-membres	M. Tevaipaea Hoiore		
	M ^{me} Hinamoeura Morgant		
	M ^{me} Teave Boudouani- Chaumette		
	M ^{me} Béatrice Flores-Le Gayic		
	M ^{me} Jeanne Vaianui		
	M ^{me} Patricia Pahio-Jennings		
	M ^{me} Teremuura Kohumoetini- Rurua		
	M ^{me} Nicole Sanquer		
	M. Ueva Hamblin		
	M. Ruben Teremate	arrivé à 8 h 59	
	M. Tafai, Mitema Tapati	arrivé à 8 h 59	
	M ^{me} Maurea Maamaatuaiahutapu	arrivée à 12 h 6	

PROJET DE DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MODIFICATION N° 3 DU BUDGET GÉNÉRAL
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE POUR L'ANNÉE 2024

(Lettre n° 4184/PR du 10-7-2024)

Présenté par M. Heinui Le Caill

Défendu par :

Au titre de la Présidence de la Polynésie française, en charge du tourisme, des transports aériens internationaux, de l'égalité des territoires, de l'aménagement, du foncier, des affaires internationales, de l'économie numérique et des conséquences des essais nucléaires :

- M. Moetai Brotherson, Président de la Polynésie française,
- M. Tehaurii Taimana, directeur de cabinet,
- M^{me} Maite Quesnot, directrice de cabinet adjointe,
- M. Oraihoomana Teururai, conseiller spécial,
- M. Toriki Ateni, directeur général adjoint de l'Office polynésien de l'habitat (OPH) ;

Au titre de la Vice-présidence, ministère des solidarités, en charge de la famille, de la condition féminine, des personnes non autonomes et des relations avec les institutions :

- M^{me} Soumia Handachy, cheffe de cabinet ;

Au titre du ministère de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle :

- M^{me} Vannina Crolas, ministre,
- M^{me} Christelle Sandford, directrice de cabinet,
- M^{me} Jeanne Tinorua, cheffe de cabinet,
- M^{me} Terava Deflesselle, correspondante budgétaire ministérielle ;

Au titre du ministère des grands travaux, de l'équipement, en charge des transports aériens, terrestres et maritimes :

- M. Jordy Chan, ministre,
- M^{me} Doritha Ioane, correspondante budgétaire ministérielle ;

Au titre du ministère de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies :

- M. Tevaiti-Ariipaea Pomare, ministre,
- M. Hervé Varet, directeur de cabinet,
- M^{me} Hinano Teanotoga, directrice de l'Agence de développement économique de la Polynésie française (ADE),
- M^{me} Sandra Shan Sei Fan, directrice du budget et des finances (DBF),
- M. Jérôme Yansaud, directeur adjoint de la DBF,

Au titre du ministère de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale :

- M. Heimana Ah Min, directeur de cabinet ;

Au titre du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture :

- M^{me} Samantha Bonet-Tirao, conseillère technique,
- M^{me} Marie-Luce Domingos, correspondante budgétaire ministérielle ;

Au titre du ministère de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée :

- M. Cédric Mercadal, ministre ;

Au titre du ministère des sports, de la jeunesse, de la prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat :

- M^{me} Nahema Temarii, ministre,
- M^{me} Léna Wong, correspondante budgétaire ministérielle.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT

Le projet de rapport ne suscite aucune discussion.

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION

Article 1^{er}

Amendement n° 1 (APF 7205 du 19-7-2024) déposé par M. le ministre Tevaiti-Ariipaea Pomare

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : J'ai une question sur l'article 1^{er} concernant les recettes. On voit effectivement qu'il y a une diminution des recettes due à l'annulation de la loi fiscale. La deuxième annulation n'a pas accepté le principe de rétroactivité que vous aviez essayé de mettre par amendement. On a donc 600 millions de recettes que l'on ne peut plus comptabiliser dans les budgets, mais qui théoriquement ont été perçues. Qu'en est-il de la procédure de remboursement de ces 600 millions ?

M. Tevaiti-Ariipaea Pomare : Je vais revenir sur la loi fiscale qui, je le rappelle, a été votée et est valable à compter du 12 avril. Avant le 12 avril, ce sont les dispositions anciennes qui s'appliquent puisque la rétroactivité n'a pas été acceptée.

Certains seront remboursés, et pour d'autres, on devra procéder à des réclamations. Autant pour les réclamations que pour le remboursement, les services administratifs se rapprocheront directement des contribuables concernés et procéderont directement au remboursement.

Ce que je disais aussi, c'est que l'on étudiait une solution juridique pour ne pas avoir à réclamer des sommes d'argent au contribuable puisqu'il n'a jamais été dans notre intention de les réclamer. Nous allons solliciter le tribunal administratif pour avoir aussi son avis. On espère avoir un retour du tribunal administratif avant fin septembre.

Et donc, s'agissant des réclamations, on ne va pas les réclamer pour le moment. Quant aux remboursements, je crois qu'ils ont commencé et les contribuables sont déjà identifiés.

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Vous avez déjà saisi le tribunal administratif pour poser la question ou pas encore ? Il n'y a pas encore de saisie pour l'instant ?

M. Tevaiti-Ariipaea Pomare : Ils sont en période de vacances. Ils seront saisis dans le courant du mois. Il n'y a pas eu de saisie pour le moment.

Vote sur l'amendement et sur l'article 1^{er} amendé :

Adoptés avec 6 voix pour *(dont 1 procuration) et 3 abstentions

* 11 h 50 : Retour de M. Cliff Loussan

Article 2

Missions 002 à 967

Les missions 002 à 967 ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 002 à 967 :

Adoptées avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions

Insertion de la mission 968

Amendement n° 2 (APF 7206 du 19-7-2024) déposé par M. le ministre Tevaiti-Ariipaea Pomare

Vote sur l'amendement :
Adopté avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions

Missions 971 à 991

Les missions 971 à 991 ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 971 à 991 :
Adoptées avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions

Total

La présidente : Le total est modifié avec l'ajout de la mission 968. Il ne sera plus de 15 684 780 764 F CFP puisque seront rajoutés les 2 386 634 F CFP, soit un total de 15 687 167 398 F CFP.

Vote sur le total
et sur l'article 2 amendés :
Adoptés avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions

Article 3

M. Nuihau Laurey : Sur les suppressions d'emploi, on note 45 suppressions d'emploi. Ce sont des emplois qui ne sont pas pourvus à ce jour ?

M^{me} Vannina Crolas : C'est bien cela. Nous faisons du nettoyage et de la mise à jour pour répondre aux besoins. Le contexte évolue, tout comme les métiers évoluent, et donc l'on répond au besoin de création des services par la suppression de postes inutiles à ce jour et qui sont effectivement vacants. On ne peut pas supprimer s'ils ne sont pas vacants.

M. Nuihau Laurey : Et pour les créations, il est prévu de lancer des concours ?

M^{me} Vannina Crolas : Oui, bien sûr. On va certainement recruter des agents non titulaires en attendant les concours.

M^{me} Tepuaurarii Teriitahi : J'avais une question par rapport aux emplois non permanents. On voit qu'il y a une création de 18 emplois non permanents et une suppression de 6. Peut-on nous dire pour quels projets les 18 ont été créés et quels projets ont été arrêtés pour enlever les 6 ?

M^{me} Vannina Crolas : Dans le rapport, on précise que sur les 18 créations d'AENP, 16 sont relatives à des opérations d'investissement, dont 4 pour la DSI, 3 pour la DAF, 3 pour la Direction des ressources marines, 2 pour la Direction du budget et des finances, 2 pour la DSP. Je laisserais le soin aux différentes équipes techniques de préciser le projet.

Le coût de ces AENP a été en partie compensé par la suppression de 6 AENP, qui ne sont plus utiles à ce jour ou bien plus adapté à ce qui était prévu. Ces 6 AENP dégagent une économie de 12 millions. Pour les projets exacts, je laisserai aux techniciens, notamment à ceux de la DSI, le soin d'y répondre.

M. Hervé Varet : Du côté de la DSI, on est partie prenante au niveau du MEF parce qu'il y a deux personnes de la DSI qui vont intégrer au titre des travaux que l'on veut mener sur l'évolution de FENIX.

Deux AENP viendront donc en soutien à l'équipe de la douane pour pouvoir redéfinir les cahiers des charges et être en support pour la mise en œuvre du nouvel outil.

M^{me} Maïte Quesnot : Du côté du service informatique, sous tutelle PR, on a aussi la demande de recrutement d'un ingénieur réseau et d'un ingénieur système pour la mise en place du data center qui va évoluer. La mission va évoluer. On demande aussi un ingénieur sécurité en informatique car on va mettre en place la nouvelle norme européenne NIS 2. Enfin, on va également demander un chef de projet pour l'offre de service URP et solutions (*incompréhensible*). Voilà, c'est toute une plateforme dématérialisée ODOO qui est actuellement gérée par un ingénieur chez nous qui partira à la retraite, et on a besoin de tuer sur d'autres projets.

M. Oraihoomana Teururai : Au titre de la direction des affaires foncières, il s'agit de venir moderniser la gestion du quotidien des agents, ce qui bénéficie directement à la population.

Deux postes de chefs de projets informatiques sont créés et 1 poste d'e-archiviste. Pour les chefs de projets informatiques : un chef de projet informatique sera recruté pour venir continuer le travail qui a été amorcé sur Natira'a fenua. Natira'a fenua permet de gérer le domaine de la Polynésie française car, actuellement, la gestion du domaine se fait vraiment au coup par coup, par des échanges de documents et de papiers entre la DAF et les services demandeurs.

Le deuxième AENT pour le poste de chef de projet sera recruté pour tout ce qui est modernisation de la gestion des titres de propriété. À la Direction des affaires foncières, j'imagine que vous le savez déjà, mais ce sont de véritables grimoires lorsqu'on va à la Recette Conservation des Hypothèques. Le receveur conservateur des hypothèques a différentes fiches (bleues, grises, violettes etc.) et c'est uniquement de la version papier. Un agent écrit de manière calligraphique et transcrit les noms, les prénoms, le numéro cadastrale sur des livres. L'idée est de dématérialiser ces processus puisque l'on entend beaucoup de personnes estimer que le délai de délivrance d'un compte hypothécaire est beaucoup trop long. En réalité, le délai de délivrance se tient à ces manipulations de papiers au quotidien. L'idée est donc de moderniser ces outils de travail, au vu de dématérialiser et d'accélérer le traitement des demandes des particuliers.

Enfin, il y a l'e-archiviste. Il y a un ensemble de documents et, encore une fois, en matière foncière, ce n'est que du papier. L'idée est de venir réduire la place qu'occupe actuellement ces documents papier au sein des locaux de l'administration. En sus de pouvoir économiser de l'espace, on économise du temps dans la délivrance des documents foncières, cadastraux et notamment de généalogie.

M. Cédric Mercadal : En matière de santé, nous avons prévu deux postes AENP, un poste de catégorie A et un poste de catégorie B. C'est pour la mise en place du DPI, qui se fera avec le CHPF. En catégorie A, c'est le chef de projet puisqu'il va suivre la structuration sur 3 ans, et en catégorie B, c'est un technicien support qui sera les petites mains et qui va permettre le déploiement au sein des deux structures, qui fera le suivi et la prise en main de l'outil informatique.

Vote sur l'article 3 :

Adopté avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions

Article 4

L'article 4 ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'article 4 :

Adopté avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions

Article 5

Mission 023

La mission 023 ne suscite aucune discussion.

Vote sur la mission 023 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions

Mission 960

M^{me} Tepuaraurii Teriitahi : J'aurais voulu avoir un petit détail sur l'article 622 concernant les « rémunérations d'intermédiaires et honoraires » pour un montant de 17 millions F CFP. Ensuite, « Divers et autres services extérieurs » pour un montant de 85 300 000 F CFP. À quoi cela correspond ?

M^{me} Sandra Shan Sei Fan : Tout d'abord, pour les 85 300 000 F CFP, il y a beaucoup d'opérations concernées : tout d'abord, il y a des crédits pour la DMRA concernant tout ce qui est modernisation de l'Administration et notamment pour faire fonctionner la plateforme « Mes démarches », pour un montant de 20 millions F CFP ; ensuite, il y a 6 millions F CFP pour les Fare Ora ; 18 millions F CFP pour le logiciel AGEVAL ; 36 millions F CFP pour le projet « Administration 2030 » ; 2,7 millions F CFP pour la plateforme « E-reo » ; etc. Il y a des transferts de crédits qui sont... Vous allez retrouver des articles concernant des besoins divers et variés. Après, il y a des crédits liés à l'évacuation des matériels et équipements de l'ex-EAG stockés dans l'immeuble qui a été affecté à la direction de la commande publique. Ce sont plusieurs opérations. Tout cela, c'est au 628 : 85 300 000 F CFP.

Ensuite, sur l'article 622, ce sont des rémunérations : il y a une convention pour la culture pour 2 millions F CFP et une dotation complémentaire pour financer les prestations de service 2024, ainsi qu'une subvention à l'Association CAP Générations portant soutien à l'organisation de la première convention des entreprises pour le climat dans le Pacifique pour 15 millions F CFP.

Vote sur la mission 960 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration) *

* De 12 h 19 à 14 h 22 : Sortie de M. Édouard Fritch qui donne procuration à

M^{me} Tepuaraurii Teriitahi (APF 7316 du 23-7-2024)

Mission 961

M^{me} Tepuaraurii Teriitahi : J'ai la même question pour « Divers et autres services extérieurs » pour 30 millions F CFP.

M. Hervé Varet : Au 628, on a 24 millions F CFP, c'est-à-dire que l'on a 10 millions F CFP pour le marché d'assistance juridique relatif au contentieux prévisible dans le cadre de la construction du bâtiment A3 et du parking SILO avec l'entreprise Boyer et cela concerne le MGT et la DEQ ; et on a 14 millions F CFP relatifs à l'évacuation et au traitement des encombrants du préfabriqué E et cela concerne la DGEE.

M^{me} Sandra Shan Sei Fan : Et les 6 millions F CFP sur « Divers et autres services extérieurs », c'est pour info ingérence faisant référence au net.pf.

M^{me} Tepuaraurii Teriitahi : Étant donné que vous parlez du contentieux du parking SILO, peut-on avoir un état des lieux de ce contentieux par rapport à ce bâtiment, Monsieur le ministre ?

M. Jordy Chan : Effectivement, on est en contentieux parce que l'on a constaté des malfaçons au niveau du bâtiment et notamment au niveau des pieux qui supportent la structure. Vous pouvez imaginer que lorsqu'il y a des malfaçons au niveau des pieux, c'est toute la stabilité de la structure qui est remise en cause. On est en contentieux également parce que l'on a demandé du coup à l'entreprise qui était en charge des travaux de mettre en place une procédure que nous jugions pertinente pour stabiliser la

structure, ce qu'elle n'a pas respectée. Et du coup, on a décidé de résilier le marché pour cette raison et de relancer une procédure d'appels d'offres.

M^{me} Tepuaraurii Teriitahi : Dans la perspective, va-t-on détruire ce qui a été construit déjà ou envisagez-vous des travaux pour consolider ?

M. Jordy Chan : On souhaite reprendre les travaux.

Vote sur la mission 961 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Missions 962 à 965

Les missions 962 à 965 ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 962 à 965 :

Adoptées avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 966

La mission 966 ne suscite aucune discussion.

Vote sur la mission 966 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 2 abstentions* (dont 1 procuration)

* De 12 h 20 à 12 h 24 : Sortie de M. Nuihau Laurey

Mission 967

M^{me} Tepuaraurii Teriitahi : Dernièrement, Madame la ministre nous a présenté les nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi et parmi les réflexions qui sont remontées lors de la dernière commission, il y avait... Pardon si je fais la confusion entre AI et AMO, mais il me semble que par rapport au stage et concernant en particulier les stagiaires qui ont au-delà d'un BAC (BAC+2...), on avait parlé d'une éventuelle revalorisation. Avez-vous réfléchi ou avez-vous une avancée là-dessus ? Auquel cas, est-ce répercuté éventuellement dans ce collectif ?

M^{me} Vannina Crolas : De toute façon, on raisonnera à budget constant. La revalorisation n'a pas encore été discutée en Conseil des ministres. Je vais justement faire rapport en Conseil des ministres des demandes exprimées lors de la commission et on en parlera à ce moment-là puisque c'est par arrêté des Conseils des ministres que les montants seront revalorisés. On raisonnera à budget constant, c'est-à-dire que l'on réduira le nombre de contrats ou de stages en fonction du montant qui sera disponible.

Vote sur la mission 967 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 2 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 968

Amendement n° 3 (APF 7207 du 19-7-2024) déposé par M. le ministre Tevaiti-Ariipaea Pomare

**Vote sur l'amendement
et sur la mission 968 amendée :**

Adoptés avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions* (dont 1 procuration)

* 12 h 24 : Retour de M. Nuihau Laurey

La présidente : Le montant est modifié pour cette mission 968 : 52 396 542 F CFP.

Mission 969

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Je sais que le ministre n'est pas là, mais c'est relatif à une déclaration que le Président a faite : vous avez prévenu, Monsieur le Président, que les bourses sont multipliées par 4. Il me semble vous avoir entendu dire cela.

M. Moetai Brotherson : C'est le montant alloué aux bourses qui est multiplié par 4,5. Les bourses ont été revalorisées de 40 000 à 60 000, et on a élargi l'éligibilité des enfants en bourse puisqu'auparavant, il fallait vraiment être tous les deux au RST pour que votre enfant puisse prétendre aux bourses. Or, il s'avère qu'il y a tout un tas de ménages intermédiaires qui sont en difficulté et qu'on a décidé d'aider également en permettant à leurs enfants d'accéder à la bourse. Et donc, il y a toujours des critères, mais la base d'éligibilité a été augmentée, ce qui fait que le budget total alloué aux bourses, lui, a bien effectivement été multiplié par 4,5.

Vote sur la mission 969 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 970

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : J'avais une question par rapport aux inscriptions éventuellement en faveur de la Direction de la santé. Apparemment, il n'y a aucune inscription en faveur du fonctionnement du CHPF.

M. Cédric Mercadal : On l'a mis en investissement.

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : J'en profite pour éventuellement vous demander un point, Monsieur le ministre, sur la situation des personnels au CHPF et, par extension, sur la situation de l'hôpital de Taravao, s'il y a quelque chose à dire là-dessus.

M. Cédric Mercadal : En ce qui concerne le CHPF, on a eu quelques tumultes. On est tous au courant puisque cela a fait la Une des feuillets. Pour ma part, j'ai reçu dernièrement encore les syndicats. J'ai reçu la CME la semaine dernière. L'audit a été fait et je compte m'entretenir avec le Président puisque j'ai un rapport assez dense qui m'a été fourni. J'ai fait une restitution de ce rapport à la CME, ce qui était nécessaire puisqu'il y a eu une transparence totale sur cet audit, et ils en ont été satisfaits. On fera un phasage pour les postes au fur et à mesure pour la création de postes. C'est ce sur quoi l'on s'est entendu avec le syndicat. J'ai vu le syndicat des PH (praticiens hospitaliers) qui a besoin d'une estimation statistique et une lettre d'intention sera faite à leur intention dans les semaines à venir. Je les ai informés aussi là-dessus la semaine dernière. Ils ont besoin d'avoir les chiffres par rapport à la métropole et avoir une étude comparée. On m'avait dit que l'on machinait de leur côté, mais je pense que cet audit a fait du bien à cet hôpital. On s'est rendu compte qu'il y avait vraiment des problèmes organisationnels qui complexifiaient les choses.

Après, on a mis de l'argent en investissement sur l'appareillage parce qu'il était nécessaire.

Enfin, concernant l'hôpital de Taravao, on a mis de l'argent aussi parce que l'hôpital est en train d'être refait. On va mettre les moyens nécessaires dans le cadre des JO et on verra pour une pérennisation des moyens demain. Ceci dit, on a un vrai renouvellement de l'hôpital à faire sur Taravao.

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Une intervention complémentaire sur l'article 622 « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » pour un montant de 228 millions F CFP.

M. Cédric Mercadal : Ce sont les conventions de remplacement des soignants. C'est pour faire les conventions dans les îles. Quand on manque de soignants dans les îles, on envoie des conventionnés au sein de ces endroits et, en fait, on a de plus en plus de mal à trouver des soignants à plein temps puisque la génération a changé. On en parle, mais c'est un vrai drame. Aujourd'hui, un médecin qui veut être à

Tubuai t'explique qu'il faudrait être trois et pas être tout seul ! Là, où avant l'on avait un seul médecin qui assurait la permanence des soins 24 heures/24, 7 jours/7, aujourd'hui, il te dit « ce serait bien d'être trois » ! Et donc, il y a beaucoup moins de médecins qui veulent aller dans les îles et l'augmentation est là pour pallier *via* des conventionnements pour faire des missions d'appoint aussi dans les îles ou les remplacements de titulaires présents qui, au bout d'un moment, sont usés et ont besoin d'aide.

Vote sur la mission 970 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Missions 971 à 973

Les missions 971 à 973 ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 971 à 973 :

Adoptées avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 974

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Il me semble que c'est à l'article 615 que l'on a les 80 millions F CFP. Est-ce bien les 80 millions F CFP qui sont destinés au financement des intempéries de décembre 2023 ? Peut-on avoir un détail ?

Ensuite, il y a 50 millions F CFP pour TNTV, il me semble. Peut-on avoir des précisions sur la ventilation de ces 50 millions F CFP ?

M. Jordy Chan : Pour les 80 millions F CFP, il s'agit effectivement des réparations des infrastructures, notamment les infrastructures routières qui ont été endommagées pendant les intempéries du 7 décembre 2023. Et donc, il s'agit principalement des dépenses qui ont été déjà réalisées sur les Îles-sous-le-vent et surtout sur Tahiti et Moorea.

M^{me} Maite Quesnot : Oui, c'est bien TNTV.

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : L'utilisation et l'explication pour ces 50 millions F CFP.

M^{me} Maite Quesnot : Il s'agit ici de couvrir la rémunération des deux nouveaux mandataires sociaux sur l'année pour 23 millions F CFP ; puis 7 millions à financer au titre des audits sur les pratiques sociales ; et 20 millions F CFP pour le financement de productions locales.

Vote sur la mission 974 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Missions 975 à 976

Les missions 975 à 976 ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 975 à 976 :

Adoptées avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 990

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Je vais quand même poser la question pour les 2,555 milliards F CFP. J'imagine que ce sont les différentes amendes, etc., mais y a-t-il également là-dedans une provision pour un autre... ? Il me semble avoir vu passer un contentieux pour le SWAC et donc, est-ce inscrit là-dedans également ?

M. Cédric Mercadal : Oui.

M^{me} Tepuaraaurii Teriitahi : Je profite pour le provisionnement pour le SWAC. Il me semble qu'on avait gagné en première instance et on est en appel là.

M. Cédric Mercadal : Oui, mais on provisionne encore.

M^{me} Tepuaraaurii Teriitahi : On provisionne quand même.

Et pour les 2,5 milliards F CFP, ce sont donc les amendes douanières ?

M. Tevaiti Ariipaea Pomare : Exact, et elles sont liées aux saisies de produits stupéfiants.

Vote sur la mission 990 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 991

La mission 991 ne suscite aucune discussion.

Vote sur la mission 991 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Total

La présidente : Le Total est modifié suite à l'amendement : c'est 15 687 167 398 F CFP au lieu de 15 684 780 764 F CFP.

**Vote sur le Total
et sur l'article 5 amendés:**

Adoptés avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Article 6

Missions 021 à 951

Les missions 021 à 951 ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 021 à 951 :

Adoptées avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Total

Le total ne suscite aucune discussion.

**Vote sur le total
et sur l'article 6 :**

Adoptés avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Article 7

Missions 900 à 909

Les missions 900 à 909 ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 900 à 909 :

Adoptées avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 910

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Juste un petit détail, Monsieur le ministre, puisque vous avez évoqué le sujet tout à l'heure d'acquisition d'équipements et matériels lourds pour 631 millions F CFP. Pouvez-vous nous dire de quoi il s'agit comme matériel ?

M. Cédric Mercadal : Il s'agit de 12 bras articulés à acheter et qui sont nécessaires puisqu'ils arrivent en date de péremption. Cela fait 14 ans qu'ils sont là et donc il faut les renouveler parce qu'il y en a certains qui ne fonctionnent plus. Par rapport au temps de commande, c'est du matériel qui est compliqué à acheminer et donc il fallait lancer dès maintenant pour avoir le matériel au fil de l'eau dans le cadre de la commande. Ce sont ceux-là qui coûtent le plus cher dans toute l'opération.

Après, sur la grande ligne parce que l'on voit le montant qui est important aussi, on finance la reconstruction de l'infirmerie de Anaa. On va refaire un abri de survie. C'est la deuxième grosse somme avec 533 millions F CFP dont 140 millions F CFP en AP.

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Également le retrait de 300 millions F CFP pour les études concernant la construction d'un nouvel hôpital à Taravao. Est-ce que cela veut dire que le projet est abandonné ?

M. Cédric Mercadal : En fait, on va réorienter le projet. Aujourd'hui, on a déjà mis 700 millions F CFP pour reconstruire un des bâtiments, et on va reconstruire l'autre par la suite. On va garder le site actuel qui va être reconstruit. On est en train de voir avec la DAG pour récupérer une partie du terrain et l'objectif est de faire une clinique publique-privé. C'est-à-dire que le bloc sera construit par le privé avec une maternité privée juste à côté, ce qui nous permettra de répondre à l'ensemble des soins sur Taravao, et ce sera une cessation partielle d'activité. On en a parlé avec les deux cliniques de la place. Il y en a une qui est dans cette cessation partielle d'activité preneuse puisqu'aujourd'hui sa maternité tourne moins bien par rapport aux autres. Et donc, cela nous permettrait à moindre coût de faire une opération et d'avoir une maternité sur Taravao. C'est cela l'objectif. Et il y aura un bloc mis à disposition du public qui serait loué dans ce cadre-là avec un financement privé.

Vote sur la mission 910 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Mission 911

M^{me} Tepuaurii Teriitahi : Je vois là d'importants retraits par rapport aux études prévues pour un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) avec - 130 millions F CFP ; à la construction du Village communautaire (VC) avec - 300 millions F CFP quasiment qui sont enlevés ; et la construction du centre de jour (CDJ) avec - 105 millions F CFP. Tous ces projets sont-ils des projets qui sont abandonnés ?

M. Oraihoomana Teururai : Sur l'ensemble de ces projets — et là, c'est sous réserve évidemment des éléments qui vont être apportés ultérieurement par la vice-présidente, mais pour avoir un petit peu travaillé sur ces projets également — les fonciers sont soit non identifiés, soit ils ont été identifiés mais les études ont conduit à l'inopportunité de venir sur ces fonciers là en particulier. Je pense notamment au centre qui avait été prévu à Vaininiore par exemple. Une convention avait été conclue entre le Pays et la commune sur un foncier à Vaininiore, juste en face du restaurant bien connu et qui mêlait un petit peu ici, à la fois le centre de secours et d'incendie, à la fois un centre d'hébergement ou de jour. C'est un quartier qui peut présenter certaines difficultés sociales et donc l'idée n'est pas non plus de venir rajouter de la difficulté ici. Ce d'autant que les modalités qui avaient été prévues dans la convention conclue entre le Pays et la commune, au terme donc pour ce projet en particulier, il s'agissait de venir faire un centre de jour en rez-de-chaussée et, en R+3 ou 4, des logements sociaux. C'est le projet tel qu'il avait

été pensé et imaginé lors des discussions, ce qui laissait planer plein d'interrogations sur le déblocage de l'opération, étant précisé qu'au bout de 15 années, la commune récupérerait la propriété du bâti puisque le foncier appartient à la commune.

S'agissant du village communautaire sur Taravao, le foncier est bien identifié, mais il y a une articulation à faire avec les projets menés également par le ministère des grands travaux, notamment la voirie, puisque le foncier qui est identifié est situé dans le prolongement d'une emprise réservée qui apparaît au cadastre actuellement. L'idée n'est pas de venir abandonner, mais compte tenu des négociations qui doivent être menées pour redimensionner le projet, il faut trouver un foncier qui puisse aller bien. Dans cette attente-là, il n'est pas nécessaire de conserver l'autorisation de programme, mais très certainement que la vice-présidente proposera, dans le cadre peut-être du budget primitif, de nouvelles autorisations de programme un peu plus solides en termes d'opportunité et de faisabilité.

M^{me} Nicole Sanquer : C'était les mêmes interrogations que Madame Tepuaraurii Teriitahi parce qu'au budget primitif, la vice-présidente nous avait expliqué son plan d'investissement pour ces projets et, au collectif n°1, elle était venue nous faire une mise à jour du plan ; et donc, c'est un étonnement pour nous de voir ces opérations. Je me posais la même question : est-ce annulé ou pas ?

Maintenant, je voudrais juste savoir, concernant le centre des handicapés à Raiatea qui était normalement au stade du permis de construire, s'il n'y a pas d'annulation ou quoi que ce soit ? Vous ne savez pas ? On reposera la question en séance sinon.

M. Oraihoomana Teururai : Non il n'y a pas d'annulation. Le permis de construire est en cours.

Ensuite, sur la première interrogation, si vous regardez le toilettage qui est fait, ce sont sur des autorisations de programme anciennes de 2018-2019. Et donc là, on est déjà à 5, 6 ans d'existence d'autorisations de programme.

M^{me} Nicole Sanquer : Oui, mais justement, au vote du budget, on avait fait une mise à jour avec Madame la vice-présidente sur ces projets et sur ses intentions de les poursuivre ou pas. Et donc, on avait eu la mise à jour.

M^{me} Soumia Handachy : Madame la députée, pour information, normalement la première pierre sera posée avant la fin de l'année pour ce centre à Raiatea.

M^{me} Tepuaraurii Teriitahi : Je vais profiter que Madame la ministre de la jeunesse et des sports soit parmi nous pour lui poser une question. La subvention IJSPF pour un montant de 40 millions, à quoi cela correspond ?

M^{me} Nahema Temarii : Il s'agit tout simplement de l'enveloppe qui va permettre à l'IJSPF de venir opérer sur des travaux nécessaires. Je le dis assez souvent, investir, ce n'est pas forcément faire fonctionner et entretenir. Généralement, c'est une enveloppe de 5 millions qui est inscrite dans le budget de l'IJSPF. J'ai demandé à la nouvelle direction de se poser et de faire en sorte que les remontées de terrain, puisqu'on a des antennes et des agents, soient prises en compte et du coup l'enveloppe et le besoin est aujourd'hui estimé à 40 millions.

Vote sur la mission 911 :

Adoptée avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Missions 913 à 951

Total

Les missions 913 à 951 et le Total ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 913 à 951
sur le Total
et sur l'article 7 :

Adoptés avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Article 8

Missions 900 à 951

Total

Les missions 900 à 951 et le Total ne suscitent aucune discussion.

Vote sur les missions 900 à 951
sur le Total
et sur l'article 8 :

Adoptés avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)

Article 9

L'article 9 ne suscite aucune discussion.

Vote sur l'article 9
et sur l'ensemble du projet de délibération amendé :
Adoptés avec 6 voix pour (dont 1 procuration) et 3 abstentions (dont 1 procuration)